



Partenariat pour la sécurité et la prospérité ou Conquête des Amériques par Washington ?

Par [Prof. Jules Dufour](#)

Mondialisation.ca, 15 août 2007

15 août 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [États-Unis](#), [Le Canada](#)

Thème: [Économie](#), [Militarisation](#)

Les 20 et 21 août prochains se réuniront à Montebello, Québec, Canada, le Président des États-Unis, George W. Bush, le Président du Mexique, Felipe Calderon et le Premier ministre du Canada, Stephen Harper dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP) établi pour favoriser la collaboration entre les trois pays dans le but de rendre l'Amérique plus sécuritaire et plus prospère.



Selon le communiqué émis par le Premier ministre Harper annonçant le Sommet, « à Cancun les leaders se sont fixés cinq secteurs d'attention prioritaire pour l'année en cours : le renforcement de la concurrence et la gestion des crises en Amérique du Nord, la grippe aviaire, la pandémie de grippe, la sécurité énergétique et les frontières sécuritaires et intelligentes en Amérique du Nord » ([pm.gc.ca](#)). La rencontre de Montebello a pour objectif de passer en revue les progrès accomplis depuis cette réunion tenue en mars 2006. Ce Sommet a été précédé par une réunion des ministres des Affaires étrangères des trois pays qui s'est tenue à Ottawa le 23 février dernier.

Que nous réserve cette rencontre des Chefs d'États des membres de l'ALÉNA ? Serons-nous encore placés devant un ensemble de décisions ou d'ordres qui devront être exécutés manu militari et avec l' « approbation » a posteriori des parlements des pays membres ? Nous savons depuis un certain temps ce qui est réellement à l'ordre du jour de cette rencontre. Ce qui est recherché fondamentalement c'est de faire de l'Amérique du Nord un ensemble homogène entièrement vouée à la « noble » cause du néolibéralisme et sécurisée par un appareil militaire qui va permettre de sceller les frontières et d'identifier ceux et celles qui ne se montreront pas fidèles aux idéaux des Étatsuniens ; ce que l'on veut établir est une forteresse, un bloc dans lequel les règles de la « démocratie » seront définies par le plus fort.

Le projet de création de la Zone de Libre Échange des Amériques (la ZLÉA) reste encore le projet ultime, l'idéal à bâtir. Étant donné que ce projet rencontre des résistances en Amérique du Sud vaut mieux faire avancer les projets d'intégration avec les pays qui ont déjà accepté de collaborer, ce qui est le cas des pays de l'Amérique du Nord avec le projet du PSP. Quelles perspectives favorables pour les tenants du libéralisme économique ou de ceux qui prônent la mise en place d'un champ entièrement libre pour faire du commerce et des affaires et surtout d'un terrain qui échappe de plus en plus au contrôle des États. L'Agenda de Montebello est un peu à l'image de celui de la rencontre des membres du G8 tenue à Évian en 2003. Comment faire en sorte que les règles du marché et de la

concurrence puissent s'appliquer dans tous les domaines des activités humaines et que les services publics soient désormais placés, eux aussi, sous le contrôle des entreprises privées? Quelle mine d'or potentielle pour les grandes corporations ou pour celles qui veulent le devenir ?

Cet article analyse le contexte global dans lequel s'inscrit ce Sommet. Il jette un coup d'oeil sur la trajectoire qui a été suivie dans la mise en place d'un système d'intégration continental pour faciliter les échanges ou Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA), les conséquences économiques et sociales des résultats appréhendés de cette rencontre sur les conditions de vie des habitants nord-américains, sur leur sécurité, le travail, les services publics, les activités industrielles, les droits humains et les libertés fondamentales. Il passe en revue la stratégie de Washington dans le processus de création de la ZLÉA et présente les approches retenues pour résister devant l'assaut de ce capital assoiffé par les profits accumulés dans un contexte exempt de toutes contraintes.

I. La trajectoire des projets d'intégration en Amérique du Nord

Ce projet de Partenariat pour une Amérique du Nord sécuritaire et propère est l'aboutissement d'un long processus qui a conduit le Mexique et le Canada à intégrer leur économie à celle des États-Unis. La création de l'ALÉ entre les États-Unis et le Canada au début de 1989, celle de l'ALÉNA entre le Mexique, le Canada et les États-Unis en 1994 et, à partir de ce moment-là, le chemin parcouru pour convaincre les pays de l'ensemble de l'hémisphère d'adhérer au projet de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA) sont les diverses étapes d'un processus de main mise sur les ressources naturelles et de contrôle des gouvernements des Amériques par les Étatsunisiens. Examinons brièvement les divers éléments de cette trajectoire depuis 1982.

L'Association de Libre Échange (ALÉ) USA-Canada et USA-Mexique (1982-1989)

L'entente créant l'Association de Libre Échange (ALÉ) entre les États-Unis et le Canada a été signée par les deux pays le 2 janvier 1988. Près de six ans de préparation, entre 1982 et 1987, et deux ans pour la mise en œuvre en 1988 et 1989. En effet, le 24 mars 1982, le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères du Canada publie le troisième volume de son rapport sur les relations canado-américaines. Il recommande essentiellement que le Canada entreprenne des négociations de libre-échange bilatéral avec les États-Unis dans tous les secteurs de l'économie. Le Canada pose ainsi le premier geste qui le conduira inéluctablement vers la perte de sa souveraineté et de son autonomie.

Des étapes décisives sont franchies sous la gouverne de B. Mulroney dont l'affection pour R. Reagan s'est manifestée à plusieurs reprises à cette époque et, notamment, lors du Sommet de Québec, le 18 mars 1985. Des rencontres entre les deux Chefs d'État eurent lieu le 25 septembre 1984, le 18 mars 1985, les 5 et 6 avril 1987 et le 11 juin de la même année. L'année 1986 est marquée par les préparatifs de la négociation. Les négociateurs se rencontrent en mai et en juin. Washington et Ottawa soulignent, à plusieurs reprises, les bienfaits qu'un tel accord apportera aux deux pays. L'année 1987 est consacrée aux négociations. La dernière séance se tient à Washington les 2 et 3 octobre. Déjà on pouvait s'attendre à ce que les résultats de ces négociations iraient dans le sens des intérêts de Washington. Les premiers ministres provinciaux réunis à la fin août à St-Jean (Nouveau-Brunswick) exhortent le gouvernement fédéral à user de tous les moyens dont il dispose pour contrer « le harcèlement » commercial auquel se livraient les États-Unis à ce moment-

là. Le 3 octobre on assiste à la conclusion de l'ALÉ à Washington. Le 10 décembre, le texte de l'Accord est paraphé par Ottawa à la suite de la publication du rapport sur les Éléments de l'Accord préparé par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes. Il est déposé le lendemain.

Le 2 janvier 1988, le Premier ministre Mulroney et le président Reagan signent l'ALÉ Canada-États-Unis. Dans les mois suivants, les dispositions sont prises pour la mise en œuvre de l'entente. En septembre, le président Reagan sanctionne le projet de loi de mise en œuvre et en décembre l'ALÉ reçoit la sanction royale. Le 1er janvier 1989, l'Accord entre en vigueur. Pendant ces années Washington aura aussi conclu un ALÉ avec le Mexique qui a été signé par les deux pays le 6 novembre 1988.

L'Association de Libre Échange de l'Amérique du Nord (L'ALÉNA) (1989-1994)

Le processus d'intégration des économies de l'Amérique du Nord s'est poursuivi avec le projet de création de l'Association de Libre Échange de l'Amérique du Nord (ALÉNA) dont l'Entente a été signée officiellement par Brian Mulroney, George Bush et Carlos Salinas de Gortari le 17 décembre 1992. La Chambre des communes l'adoptait le 23 juin 1993 et la Chambre des représentants des États-Unis au cours du mois de novembre suivant. L'Entente et les accords complémentaires sur le travail et l'environnement entrent en vigueur le 1er janvier 1994, cinq ans exactement après l'entrée en vigueur de l'ALÉ États-Unis-Canada.

Carte 1. L'Amérique du Nord



Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:North_America_satellite_globe.jpg

Pendant cette période, plusieurs autres ALÉ sont conclus dans les Amériques: Quatre pays membres de l'Association latino-américaines d'intégration (ALADI) créent le Marché commun du sud (Mercosur) dont les membres sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay qui signent le Traité d'Asuncion le 26 mars 1991. Au mois d'avril suivant, quatre accords de coopération sont signés entre le Mexique et le Canada : (1) un accord en vue d'éviter les doubles impositions ; (2) un accord de coproduction cinématographique et télévisée ; (3) un protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et *Petroleos Mexicanos* ; (4) un protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le Secrétariat des Finances. Le 18 mai suivant, le marché commun andin (CAN) voit le jour avec l'Accord de Barahona qui entre en vigueur le 31 janvier 1993 avec la participation de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur et du Venezuela.

L'ALÉNA, dix ans après son entrée en vigueur, a fait l'objet d'une évaluation à Montréal en septembre 2004 dans le cadre d'un colloque trinational organisé par le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC). Ce colloque intitulé «Les dix ans de l'ALÉNA: bilan social et perspectives» a dressé le bilan des effets de cette entente commerciale avec la participation de 400 chercheurs et représentants de la société civile. Les participants ont tenté de répondre à la question suivante: Est-ce que cette entente qui devait profiter aux trois pays membres a véritablement amélioré les conditions économiques et sociales de l'ensemble de la population de l'Amérique du Nord?

Selon S. Dugas qui a effectué une excellente analyse des résultats de ce colloque, les participants en sont venus à la conclusion générale que «l'ALÉNA n'a pas tenu ses promesses». En effet, cette entente «n'a pas favorisé le développement social et économique, particulièrement au Mexique, où la majorité de la population a connu une baisse de son niveau de vie depuis 1994. Dans les trois pays, les inégalités sociales se sont creusées, le degré de syndicalisation dans les secteurs clés de l'économie a diminué et les travailleurs ont dû consentir de nombreuses concessions pour conserver leur emploi» (Dugas, S., 2004).

« Force est de constater, ajoute le même auteur, que les objectifs avoués de l'ALÉNA n'ont pas été atteints. En adhérant à l'accord, le gouvernement (du Canada) souhaitait sécuriser l'accès au marché américain et rendre plus compétitives les entreprises canadiennes pour permettre une diversification des marchés d'exportation. Mais, d'une part, l'accord n'a pas encouragé le rapprochement politique des trois pays membres et le libre échange est encore soumis à l'arbitraire: malgré les politiques libre-échangistes, les contentieux commerciaux entre le Canada et les États-Unis perdurent: bois d'oeuvre, «vache folle», etc. D'autre part, la diversification des marchés se fait toujours attendre: L'ALÉNA a plutôt accru la dépendance canadienne envers les États-Unis, où sont actuellement destinées 88% des exportations canadiennes» (Dugas, S., 2004).

Il convient de noter que «plusieurs aspects de l'ALÉNA (politique de concurrence, investissements, clauses concernant les *controversies* investisseurs-États, achats gouvernementaux, propriété intellectuelle) accentuent le pouvoir des entreprises tout en affaiblissant celui des États. Dans ce contexte, le rôle de l'État consiste à garantir la libre concurrence et à permettre l'expansion du modèle néolibéral selon A. Arroyo Picard du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC). Le véritable dessein de l'ALÉNA consiste donc à changer le rapport de force entre le patronat et les travailleurs, selon Pierre Laliberté, économiste en chef au Congrès du travail du Canada (CTC)» (Dugas, S., 2004).

L'ALÉNA a exercé une multitude d'impacts négatifs dans les différents secteurs d'activité. Il importe d'en mentionner quelques-uns ici afin d'être en mesure de les mettre en perspective dans l'analyse du PSP. Retenons les secteurs du travail, de l'environnement et des services publics.

Dans le domaine du travail, «on a assisté au fléchissement des salaires et à l'accroissement des écarts de revenus à l'échelle trinationale. Le taux de syndicalisation a été à la baisse et les conditions de travail se sont détériorées dans les trois pays en raison des menaces de délocalisation. Les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs migrants ont entraîné un nivellement vers le bas pour tous les travailleurs. Les politiques de partenariat public privé (PPP) ont contribué à saper les efforts de syndicalisation de la main d'oeuvre et à encourager l'atomisation du monde syndical » (Dugas, S., 2004).

En environnement, les problèmes environnementaux se sont aggravés dans les trois pays. Le bilan est sur ce plan est fort inquiétant: Augmentation du transport par camion, utilisation croissante des OGM dans la culture des céréales, usage croissant des antibiotiques dans l'élevage du bétail, accroissement de l'utilisation de l'eau et des ressources hydriques, en partie à cause de la croissance des besoins énergétiques, absence de contrôle des matières résiduelles, faiblesse des ressources consacrées à la protection de l'environnement et l'environnement n'est toujours pas un enjeu prioritaire dans les accords commerciaux» (Dugas, S., 2004).

En ce qui a trait aux services publics, on fait face à des menaces constantes de privatisation, surtout dans le domaine de la santé et celui des infrastructures avec la promotion du modèle PPP.

II. Le projet de création de la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLÉA).

En décembre 1994, lors du Sommet de Miami les chefs d'État et de gouvernement des pays du continent s'entendent pour créer une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) d'ici 2005. Les dirigeants s'engagent, cependant, à ce que des progrès dans les négociations soient réalisés pour l'an 2000. Le projet prévoit libéraliser les marchés des biens et services des capitaux, améliorer les infrastructures, y compris les télécommunications, renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, de la science, de la technologie et du tourisme.

Le projet de création de la Z.L.É.A. si cher à Washington, est encore à l'ordre du jour. Ce projet, même s'il n'a pas vu le jour officiellement, est encore dans la mire des stratégies de la Maison Blanche. Exercer un contrôle total du politique, des ressources naturelles, du commerce et des transactions financières des Amériques n'est-ce pas un droit que les USA revendiquent depuis des décennies et qu'ils cherchent à faire respecter à tout prix? N'est-ce pas dans l'ordre normal des choses que l'espace hémisphérique américain soit organisé de manière à répondre aux velléités hégémoniques de la nation la plus puissante? Ne pas se soumettre à cette idée c'est comme agir à contre-courant, c'est comme courir à sa perte.

La ZLÉA doit englober 34 pays, soit les deux Amériques sauf Cuba. Elle prend forme progressivement. En juillet 2005, le Congrès américain, aux ALÉ de l'Amérique du Nord et à l'ALÉNA ajoute un autre élément à l'intérieur du processus de mise en place de l'Entente hémisphérique recherchée. Il adopte un traité de libre échange avec six pays latino-américains, soit la République dominicaine, le Nicaragua, le El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Costa Rica. C'est l'Accord de libre échange d'Amérique centrale (L'ALEAC). Les droits de douanes sont supprimés sur plusieurs types de produits manufacturés et agroalimentaires ([wikipedia](#)).

La ZLÉA s'inscrit dans le processus d'ouverture des marchés ou de leur globalisation. C'est l'application, dans les Amériques, de la politique néolibérale hégémonique des États-Unis et de leurs partenaires avec l'objectif premier de servir exclusivement les intérêts économiques des Étatsuniens.

La stratégie de Washington

Il n'y a aucun doute que la stratégie de Washington est maintenant celle du jeu d'échecs: Progresser peu à peu sur le terrain, conquérir l'économie du pays visé, le soumettre et ensuite l'asservir jusqu'à sa reddition finale ou jusqu'à l'«échec et mat». Cette stratégie se fonde sur trois assises: 1) Le contrôle des appareils politiques et gouvernementaux; 2) l'acquisition des entreprises ou bien leur contrôle et le recours aux processus de fusion; 3) La militarisation des espaces continentaux, maritimes et extra-atmosphériques et, en particulier, celle des fronts pionniers qui peuvent contenir des ressources stratégiques comme c'est le cas de l'Arctique canadien. Dans ce contexte, il semble bien que le processus de militarisation croissante en cours au Canada n'est pas étranger aux dispositions prises dans l'application de cette stratégie panaméricaine ([mondialisation.ca](#)). Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que le système de défense des deux Amériques est placé, sur le plan militaire, sous commandement américain, soit sous le *Northern Command* et le *Southern Command*. En somme, ces deux commandements couvrent l'ensemble de

l'espace continental (mondialisation.ca).

Les scénarios ou opérations

Pour que le processus de création de la ZLÉA puisse se poursuivre trois opérations doivent être conduites en même temps.

Vaincre la résistance

La première vise à vaincre la résistance, c'est-à-dire celle de la neutralisation du développement et de l'expansion de la révolution bolivarienne menée au Vénézuéla par le gouvernement du Président Hugo Chavez. Cette opération prenant la forme d'une véritable campagne a été enclenchée il y a déjà cinq ans en invitant les autres pays à pratiquer la tactique de l'isolationisme. Selon le Président Hugo Chavez lui-même, «dans cette opération ils y sont depuis plus de cinq ans, à essayer d'isoler le Venezuela, non seulement en Amérique latine, dans le monde entier, en Europe elle est terrible l'attaque impérialiste contre les gouvernements, les institutions européennes» (*«En eso tienen más de cinco años, tratando de aislar a Venezuela; no solo en América Latina, en el mundo entero, en Europa es bestial la arremetida imperialista contra gobiernos, instituciones europeas»*) ([los tiempos](#)).

Selon les propos de H. J. Arenas A., «il s'agit d'éviter à tout prix que se propage au Vénézuéla et en Amérique latine la connaissance d'un autre sens à l'univers: des idées qui démontrent dans la pratique qu'il y a un autre monde possible, ici et maintenant».

Le même auteur reprend les paroles du Président vénézuélien: «Des idées simples qui révèlent comment la souveraineté nous permet la vie; des idées qui indiquent que ce n'est pas seulement possible mais que de plus la vie sociale basée sur la coopération fait naître une richesse infinie, le bon soin des biens communs et la nationalisation des secteurs stratégiques, au lieu d'accepter l'imposition des règles des mégacorporations. Des idées révélatrices de la reconnaissance prioritaire des droits des gens anéantis, des opprimés et des exclus au Vénézuéla. Et que c'est possible d'en finir avec la violence sans fin et hors du commun exercée sur les femmes, les peuples autochtones et les afroaméricains, et sur toutes les formes de vie avec lesquelles nous partageons l'habitat que constitue la planète. »([rebellion](#)).

En somme, cette campagne cherche à neutraliser l'influence grandissante du Président Chavez en Amérique latine en ternissant son image et en dénonçant les liens qu'il entretient, notamment, avec Cuba ou avec l'Iran.

Affaiblir les ALÉ régionaux de l'Amérique du Sud

La seconde opération consiste à semer la zizanie entre les membres parties des accords régionaux de libre échange de l'Amérique du Sud, soit le Mercosur et le Pacte andin de manière à nuire au leadership important exercé par le Venezuela à l'intérieur de ces ALÉ et ce jusqu'à leur désintégration et leur disparition. Elle permettrait, ainsi, de diminuer l'extension des terrains propices à l'expansion de la révolution bolivarienne. Aux yeux de Washington ces ALÉ seraient assez puissants et performants pour réaliser seuls leurs propres programmes d'intégration et accroître ainsi le volume de leurs échanges en fonction des intérêts premiers de la région. Ce qui va à l'encontre bien sûr de la logique impérialiste appliquée dans le monde par les Étatsuniens. Alors, ceux-ci ont recours à la conclusion d'accord bilatéraux comme ils le font, notamment, avec le Pérou et la Colombie.

Une guerre d'invasion

La troisième qui peut paraître invraisemblable dans le contexte latinoaméricain actuel serait tout simplement celle de l'invasion armée du Venezuela à l'instar de celles effectuées en Afghanistan et en Irak. Et pourquoi pas? Les éléments hégémoniques de la doctrine Munroe sur le continent américain sont toujours là et celle du Big Stick avec Haiti, la République dominicaine, Grenada et Panama ne sont pas si loin derrière nous. Ce scénario est non seulement envisagé, mais il fait l'objet de préparatifs de la part de Washington et mis sur les rails par des interventions ciblées visant à créer le chaos dans le pays. Dans ce contexte, les bases militaires de la Colombie situées à proximité des frontières avec le Vénézuéla seront mises à profit avantageusement et le tout est en préparation depuis plusieurs années. L'aide militaire apportée à la Colombie pour ces fins a augmenté considérablement au cours des dernières années. En effet, au cours de la dernière décennie les États-Unis ont augmenté de 1000% leur aide militaire à ce pays. Durant les six dernières années ils ont fourni une aide de près de quatre milliards de dollars. En 2003, le Pentagone a doublé le nombre de militaires colombiens qui se sont entraînés aux États-Unis, soit un total de 13 000 soldats. Le nombre de militaires américains stationnés dans ce pays est passé de 400 à 800 et l'aide militaire demandée par le Président Bush en 2005 pour ce pays tournait autour de \$575 millions de dollars ([WSWS](#)).

Carte 2. La zone frontalière entre le Vénézuéla et la Colombie



Source: <http://www.islamargarita.com/images/map-of-venezuela2.jpg>

Selon les données fournies par l'armée de libération nationale de Colombie (ELN Colombia) des tanks ont été achetés à l'Espagne pour renforcer les bases situées près de la frontière avec le Vénézuéla, d'une longueur de 2 219 kilomètres, à Maicao, Buenavista, Cucuta, General Maza et Arauca. Les États-Unis ont construit une nouvelle base militaire à Saravena et une autre a été mise en place pour l'armée colombienne à Tame, les deux dans le Département de Arauca à proximité de la frontière avec le Vénézuéla (Carte 2) et (<http://www.rebellion.org/plancolombia/040306eln.htm>).

En conclusion, Il est permis de penser que pour Washington et le Pentagone le second scénario est celui qui a le plus de chances de se réaliser: Construire peu à peu en secret la ZLÉA en isolant progressivement les dissidents.

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Une initiative des chefs d'entreprise du Canada. La menace des États-Unis s'intensifie.

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité a été lancé le 23 mars 2005 au Texas par le Premier ministre du Canada, Paul Martin, le Président des États-Unis, George W. Bush, et le Président du Mexique, Vicente Fox.

Il s'agit d'un projet de coopération conçu par le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) pour l'Amérique du Nord. Le CCCE, qui regroupe les hauts dirigeants de 150 grandes entreprises canadiennes, a lancé l'Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité en 2003. Dans un document de discussion publié en avril 2004 et intitulé Nouvelles frontières, le CCCE proposait l'établissement d'un partenariat du 21e siècle pour l'Amérique du Nord qui repose sur cinq piliers: réinventer les frontières, maximiser l'efficacité des

réglementations, améliorer la sécurité de l'énergie et des ressources, renforcer l'alliance de défense et de sécurité et créer de nouvelles institutions destinées à améliorer la gestion des relations ([ceocouncil](#)).

Ces cinq piliers sont pris en compte dans le programme de sécurité et de prospérité dévoilé par les trois chefs d'État a souligné le président du CCCE. Parmi les nombreuses mesures annoncées, les plus importantes visent notamment à :

- Élargir la gamme de biens pour lesquels les trois pays imposent un tarif externe commun, réduire l'impact des règles d'origine encombrantes exigées pour plusieurs biens afin qu'ils soient admissibles à un commerce exempt de tarifs en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain et intensifier la coopération trilatérale dans des secteurs comme l'automobile, l'acier, les transports, l'énergie et les services financiers;
- Améliorer la compétitivité en Amérique du Nord par une coopération réglementaire plus étroite, notamment par des mesures destinées à rendre les règles et les normes plus compatibles et à éliminer les exigences superflues de mise à l'essai et d'accréditation;
- Renforcer les marchés énergétiques nord-américains et accroître l'offre en travaillant ensemble pour faciliter l'investissement, rationaliser le processus de réglementation et développer de nouvelles technologies en matière de production, d'efficacité énergétique et de conservation;
- Élever la stratégie de sécurité nord-américaine à un nouveau niveau qui permettra : le contrôle des voyageurs et des marchandises venant d'outre-mer avant leur départ et au premier point d'entrée en Amérique du Nord; des améliorations à la bioprotection et à la sécurité portuaire, maritime et aérienne; un partage accru des renseignements; une démarche commune en matière de protection des infrastructures essentielles; de nouvelles mesures pour améliorer la circulation légitime des personnes et des biens à l'intérieur du continent nord-américain;
- Renforcer la capacité institutionnelle du partenariat nord-américain en formant des groupes de travail ministériels qui produiront un rapport initial dans un délai de 90 jours et qui tiendront des réunions régulières, faisant en sorte que « les réalisations se succéderont en cascade » en vue de la mise en œuvre du programme pour la sécurité et la prospérité.

« En travaillant ensemble pour améliorer la sécurité et la compétitivité en Amérique du Nord, nos trois pays seront en mesure de faire beaucoup plus pour rehausser la qualité de vie de leurs citoyens que s'ils essayaient d'avancer en solitaire. Certains sceptiques tenteront de minimiser les progrès enregistrés aujourd'hui, mais je crois qu'il ne fait pas de doute que, comme l'a reconnu le Premier ministre Martin, le programme ambitieux établi dans le cadre de cet accord représente un grand progrès pour le Canada et pour toute l'Amérique du Nord », a conclu le président du CCCE.

Le CCCE, qui a été fondé en 1976, a été le chef de file du secteur privé canadien en ce qui concerne l'élaboration et la promotion de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, durant les années 1980, ainsi que de l'Accord de libre-échange nord-américain qui a suivi. Outre M. d'Aquino, les membres du Comité exécutif du CCCE sont : le président du Conseil d'administration Richard L. George, président et chef de la direction de Suncor Énergie Inc.; le président honoraire A. Charles Baillie; les vice-présidents Dominic D'Alessandro, Paul Desmarais, Jr., Jacques Lamarre, Gwyn Morgan et Gordon Nixon, respectivement les chefs

de la direction de la Financière ManuVie, de Power Corporation du Canada, du Groupe SNC-LAVALIN Inc., de la EnCana Corporation et de la Banque Royale du Canada (http://www.ceocouncil.ca/fr/view/?document_id=403&type_id=1).

Le PSP est donc un projet de l'entreprise privée qui vise à consacrer l'espace nord-américain en un vaste marché sans frontière à l'intérieur duquel s'appliqueront les mêmes règles de fonctionnement qui, en fin de compte, seront celles que préconisent les entreprises multinationales américaines. C'est donc donner à ces entreprises de plus en plus gigantesques un accès plus facile à toutes les ressources disponibles de l'Amérique du Nord y compris les ressources hydriques et énergétiques. C'est aussi de faire en sorte qu'elles puissent se libérer des contraintes définies par les États concernant le droit du travail, le respect de l'environnement et les responsabilités sociales. Ce «marché» aura donc son centre et ses territoires périphériques que sont le Canada et le Mexique, le premier ayant pour fonction de fournir d'abord et avant tout des matières premières et le second une main d'oeuvre docile et à bon marché.

Le PSP et ses principaux effets sur les conditions économiques et sociales

Selon le contenu des analyses effectuées par les organisations sociales de justice et de paix ce programme n'apportera ni la sécurité, ni la prospérité aux citoyens des trois pays et, en particulier à ceux du Canada et du Mexique. Selon le Fonds de justice mondiale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Il s'agit plutôt d'un programme, à l'instar de l'ALÉNA, qui va contribuer encore davantage à la détérioration des conditions de travail des travailleurs et des travailleuses des trois pays, mais surtout de ceux et de celles du Canada et du Mexique (cupe.ca).

Ce programme est, en fait, une autre tentative des entreprises américaines, en partenariat avec leurs alliés politiques et corporatifs du Canada et du Mexique de réduire le pouvoir des gouvernements dans leur rôle de régulation et de protection des citoyens vis-à-vis des impacts économiques, sociaux et environnementaux négatifs de des activités des entreprises. Ce qu'elles veulent c'est d'affaiblir les dispositions des lois qui protègent les citoyens, leur environnement ainsi que leurs conditions économiques et sociales.

Le PSP va permettre qu'il y ait moins de contrôle dans les domaines de l'immigration, de l'alimentation et de l'agriculture, dans l'exploitation des ressources naturelles, dans les services publics et dans celui des loisirs commercialisés.

Le PSP constitue une menace pour les services publics et la protection des citoyens, car ce qui est recherché c'est d'apporter des changements importants dans les lois canadiennes ou mexicaines en matière de santé, de sécurité et de protection des droits humains. Avec le PSP la portée des lois au Canada et au Mexique sera réduite de manière à rencontrer les standards moins élevés des dispositions législatives américaines dans ces domaines. Ainsi, les intérêts des Canadiens et des Mexicains seront assujettis à l'ordre du jour des États-Unis en matière de sécurité. Celui-ci comprend la nécessité de protéger d'abord et avant tout les intérêts économiques tels que définis par les grandes entreprises

Avec l'ALÉNA beaucoup de services publics ont emprunté la forme de partenariats publics-privés qui ont entraîné l'élimination de très nombreux emplois et une baisse de la qualité des services. Le PSP ira plus loin dans cette voie en facilitant l'entrée des entreprises

privées dans les hôpitaux, les écoles, les universités et les services municipaux en invoquant le prétexte que ces services seront plus efficaces et moins coûteux.

Enfin, le PSP aura pour conséquence d'imposer encore davantage la vision de Washington à l'intérieur des politiques intérieures du Canada et du Mexique, ce qui s'est fait de façon évidente avec le gouvernement Harper sur les plans de la défense, de la sécurité, de l'énergie et des dispositions concernant la lutte contre les changements climatiques. Le gouvernement du Canada a déployé beaucoup d'efforts pour promouvoir la création du PSP en prenant comme argument que les intérêts économiques du Canada doivent se coller à ceux des États-Uniens si le pays veut continuer d'avoir accès à leurs marchés. Les projets concernant l'approvisionnement en énergie de l'Amérique du Nord visent, notamment au Canada, à répondre d'abord et avant tout aux besoins des États-Uniens. Les projets d'expansion de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta ont été conçus dans cette perspective (http://cupe.ca/globaljustice/The_Security_and_Pro).

III. Les mouvements de résistance populaire

Selon José Sabogal, dans une analyse des facteurs explicatifs de l'échec essuyé par les États-Uniens dans leur tentative de faire approuver la ZLEA dans le cadre du IVe Sommet des Amériques à Mar del Plata en novembre 2005, «l'Alliance bolivarienne des Amériques (ALBA), proposée par le gouvernement vénézuélien est la seule vraie alternative régionale et même mondiale contre le modèle global : elle oppose à l'intégration par la concurrence une intégration par la coopération, elle entend que cette intégration économique passe d'abord par l'intégration politique entre les économies en développement, dans une perspective socialiste qu'il faut réinventer» (<http://www.cirpes.net/article90.html>).

À l'ALBA se joint le mouvement de résistance continental à la ZLEA qui poursuit sa lutte avec comme plateforme d'intervention l'Appel de La Havane lancé à tous les peuples d'Amérique en décembre 2002 dont voici quelques extraits (<http://www.lagauche.com/lagauche/spip.php?article243>):

«Nous, hommes et femmes, indigènes, noirs, syndicalistes, paysans, jeunes, habitants, religieux, environnementalistes, défenseurs des droits de l'homme, créateurs, spécialistes de la communication, parlementaires, artistes et intellectuels, hommes et femmes de toutes les races, représentants d'organisations sociales et politiques provenant des trente-cinq pays de notre continent, nous sommes arrivés à La Havane pour y tenir les Deuxièmes Rencontres hémisphériques de lutte contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), compte tenu du fait que les États-Unis et les gouvernements connexes de l'hémisphère persistent dans leur volonté d'imposer à nos nations ce traité supranational qui voue à la pauvreté des secteurs de plus en plus vastes de la population du Sud et du Nord, qui octroie des droits aux sociétés transnationales au détriment des États et des peuples, qui destine sans discernement nos ressources naturelles, productives et humaines au pillage démesuré et qui sacrifie, en fin de compte, toute possibilité de développement souverain de nos nations dans le cadre d'une nouvelle ère de colonisation et d'annexion de notre Amérique de la part du pouvoir politique, économique et militaire des États-Unis»...

L'Appel de La Havane invite les peuples des Amériques:

«À redoubler dans nos pays, sur les plans régional et continental, la campagne contre la Zone de libre-échange des Amériques tout en renforçant les activités d'information, de diffusion et d'éducation au sein de la population en général ainsi que les mobilisations, les

initiatives et les actions à notre portée pour stopper ce projet de recolonisation»....

« À livrer une lutte contre les traités, les accords et les plans bilatéraux et régionaux de « libre-échange » qui encouragent le modèle injuste et inégal de la ZLEA, ainsi que mettre en pratique, depuis la base, une alternative juste, équitable et durable d'intégration des peuples»...

«À lier la lutte contre le « libre-échange » à la lutte historique contre l'injuste et illégitime dette extérieure et contre le bellicisme nord-américain qui compromet non seulement la souveraineté mais aussi la survie même de la planète toute entière, et pour combattre les politiques de contre-insurrection militaire, paramilitaire et civile encouragées par les gouvernements latino-américains. Il est impérieux maintenant de faire un front commun de lutte contre la politique de criminaliser les combattants sociaux»...

«Nous nous félicitons de constater que nombre d'objectifs que nous nous sommes fixés aux Premières Rencontres ont été atteints. Nous sommes d'ailleurs persuadés que ces Deuxièmes rencontre hémisphériques de lutte contre la Zone de libre-échange des Amériques ouvre une nouvelle étape et donne une nouvelle impulsion à la lutte contre la nouvelle tentative de domination coloniale. Nous sommes d'autre part convaincus que si nous suivons la voie du mouvement de résistance globale mise en évidence à Chiapas, à Seattle, au Québec et dans le cadre d'autres luttes populaires livrées en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes, nous réussirons à inverser la destinée de marginalisation, de misère et de guerre que veulent imposer à nos peuples les grands maîtres du pouvoir et de l'argent. Depuis ce territoire libre d'Amérique, avec lequel nous nous solidarisons et pour lequel nous exigeons la cessation du blocus et le respect de sa souveraineté, nous disons :

NOTRE AMÉRIQUE N'EST PAS MISE EN VENTE !

OUI À LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE, NON À LA ZLEA !

ÉRIGEONS ENSEMBLE UNE AUTRE AMÉRIQUE !

Conclusion

Comment stopper le processus de création de la ZLÉA? Comment résister à ce projet d'intégration ou plutôt de domination et de contrôle des économies et des peuples des Amériques par les Étatsuniens? Ce projet qui se construit pièce par pièce est-il trop avancé pour que l'on soit en mesure d'en freiner la progression? Cela s'avère très difficile. Il s'agit d'un immense défi posé aux peuples des Amériques qui ont assisté, au cours de la dernière décennie, à la détérioration de leurs conditions de travail et de vie, à l'érosion des droits humains et des libertés fondamentales avec l'introduction de nombreuses dispositions législatives contre le terrorisme, bref avec l'apparition progressive d'un système politique et économique dans lequel sont générées une minorité de riches et une majorité de pauvres, phénomène déjà observé dans le cadre du bilan citoyen de l'expérience vécue de l'ALÉNA.

Bref, le processus est en cours et le Sommet de Montebello permettra de franchir une autre étape: Faire de l'Amérique du Nord une «Union sécuritaire et prospère», une «Union vouée au service des intérêts des entreprises américaines et de leurs partenaires semblables ou similaires au Canada et au Mexique.

L'ALÉ USA-Canada, entré en vigueur en 1989, a exercé des effets négatifs sur l'économie

canadienne avec la perte d'un très grand nombre d'emplois dans l'industrie ainsi qu'une ouverture plus grande et plus facile du marché canadien pour les entreprises américaines. L'ALÉNA a fait l'objet de vives critiques au Mexique et au Canada, car le maître d'oeuvre n'a pas cessé de dicter aux autres partenaires les règles de conduite. Avec le PSP il est bien difficile de croire en un avenir meilleur pour les peuples de l'Amérique du Nord.

La ZLÉA reste encore la plus grande menace pour les peuples des Amériques. Plus que jamais la solidarité envers ceux qui résistent à sa progression est nécessaire et s'opposer au PSP constitue un geste solidaire en ce sens.

Références

ARENAS A., H. J. 2007. *Estrategia conjunta de Estados Unidos y Espana en América Latina*. **Le Monde diplomatique - Colombia**, Rebellion, le 18 février 2007. Adresse Internet: <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=46891>

DEBLOCK, C. et D. Brunelle. De l'ALE à la ZLÉA : **Régionalisme et sécurité économique dans les Amériques**. Adresse Internet : <http://www.unites.uqam.ca/gric/ale.zlea.html>

DUFOUR, Jules. 2006. **Vers une militarisation croissante du Canada**. Saguenay. Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) – Section Saguenay-Lac-Saint-Jean. Centre de recherche sur la mondialisation. Le 2 octobre 2006. Adresse Internet : <http://mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=DUF20061002&articleId=3368>

DUFOUR, Jules. 2007. **Le réseau mondial des bases militaires américaines. Les fondements de la terreur des peuples ou les maillons d'un filet qui emprisonne l'humanité**. Centre de recherche sur la mondialisation. Le 10 avril 2007.

Adresse Internet : <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=DUF20070409&articleId=5314>

DUHAMEL, A. et A. Ricard-Guay. 2003. **Le libre-échange dans les Amériques. De l'ALÉ à la ZLÉA. Chronologie des principaux événements**. Juin 2003.

[Adresse Internet.](#)

LAMRANI, S. 2006. **La amenaza estadounidense ronda a Venezuela**. Rebellion. Le 26 avril 2006. Adresse Internet: <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=30476>

Los Tiempos.com. 2007. **Chávez acusa a EEUU de tratar de aislar a Venezuela**. Le 16 juillet 2007. Adresse Internet: http://www.lostiempos.com/noticias/16-07-07/16_07_07_ultimas_int15.php

PSP-SPP. 2007. **Mobilisons-nous et protestons contre Bush, Harper et Calderon lors de leur rencontre du Partenariat pour la prospérité**. 19-21 août 2007, Montebello, Québec. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation. Le 2 août 2007

Adresse Internet: <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=6452>

SABOGAL, J. 2005. **IVe Sommet des Amériques: Retours de bâton en Amérique du**

Sud. Paris, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Paix et d'Études Stratégiques (Cirpes). Le 20 novembre 2005.

Adresse Internet: <http://www.cirpes.net/article90.html>

TREMBLAY, R. 2007. **Le Canada et le projet d'Union nord-américaine** (Sommet de Montebello, 20-21 août). Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation. Le 10 août 2007.

Adresse Internet: <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=6503>

VAN AUKEN, B.B. 2005. **Jefe del Pentagono intensifica sus amenazas contra Venezuela.** World Socialist Web Site. Le 7 avril 2005. Adresse Internet:

http://www.wsws.org/es/articles/2005/apr2005/spa1-a07_prn.shtml

Autres sources

CANADA. 1989 - [Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis : Suppression des obstacles au commerce](#)

CANADA. 2007. **Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.** Allocution prononcée par l'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères. Ottawa, le 23 février 2007.

Adresse Internet: http://www.psp-spp.gc.ca/resource_centre/mackay_remarks_02_07-fr.aspx

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (CCE). 2006. Atlas nord-américain: <http://www.cec.org/naatlas/index.cfm?varlan=français>

SCFP. 2007. **Non au partenariat pour la sécurité et la prospérité.** Le 20 juillet 2007.

Adresse Internet: http://www.scfp.ca/civilliberties/Opposonsnous_au_part

Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA): http://www.ftaa-alca.org/alca_f.asp

Annexe 1.

Allocution prononcée par l'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères

Le 23 février 2007

Ottawa (Ontario)

Merci beaucoup. Bienvenue à tous. Je suis ravi de me retrouver en présence de mes chères collègues, la secrétaire d'État américaine, Mme Rice et la ministre des Affaires étrangères du Mexique, Mme Epinosa. Je salue par la même occasion tous les collègues réunis ici aujourd'hui. Je trouve tout à fait pertinent que notre première rencontre sous le même toit ait lieu dans le contexte du PSP, le Partenariat pour la sécurité et la prospérité. Cela traduit un bon esprit de coopération entre voisins. Notre rencontre d'aujourd'hui s'inscrit d'ailleurs dans ce climat de coopération.

Nos discussions contenaient un fil conducteur : la promotion d'un climat de coopération amélioré et la connaissance approfondie des liens qui nous unissent. Gouvernements et citoyens d'un même continent, nous sommes tous conscients du caractère unique qui marque les relations entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Nous partageons l'objectif de faire de l'Amérique du Nord le lieu de vie le plus enviable, le lieu de travail le plus sûr, l'endroit le plus sécurisant pour élever une famille et la destination d'investissement la plus sûre du monde. Dans ce contexte, il nous semble important, d'un point de vue pratique, d'optimiser les avantages dont jouissent les citoyens de nos trois pays.

Nos discussions d'aujourd'hui ont aussi porté sur les enjeux de l'hémisphère. Nous avons discuté du rôle que nous pouvons jouer à titre de gouvernements démocratiques dotés d'économies de marché. Nous avons également discuté des moyens à prendre pour relever nos défis communs et atteindre nos objectifs communs.

Enfin, nombre d'enjeux mondiaux ont retenu notre attention. Nous avons rappelé la nécessité de poursuivre notre coopération relativement à des questions d'intérêt commun, tout en proposant des pistes de solution pour contribuer collectivement au développement de ce monde.

Je vous remercie.

Source: http://www.psp-spp.gc.ca/resource_centre/mackay_remarks_02_07-fr.aspx



Jules Dufour, Ph.D., est Professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi, Président de l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) /Section Saguenay-Lac-Saint-Jean, Membre du cercle universel des Ambassadeurs de la Paix, Membre chevalier de l'Ordre national du Québec.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Prof. Jules Dufour](#), Mondialisation.ca, 2007

Articles Par : **[Prof. Jules Dufour](#)**

A propos :

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe et professeur émérite. Chercheur-associé au Centre de recherche sur la Mondialisation, Montréal, Québec, Canada.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca